Inauguration du milieu ouvert de Bordeaux :
On fait du neuf avec du vieux

Ce jeudi 25 septembre 2025, se tient l'inauguration des nouveaux locaux de l'antenne milieu ouvert de Bordeaux.
Ce projet a fini par se concrétiser, après des années à dénoncer les conditions matérielles déplorables des anciens locaux du SPIP.
La CGT SPIP 33 et le SNEPAP FSU ne peuvent que se réjouir de pouvoir désormais exercer nos missions, et particulièrement celle de l'accueil de notre public, dans des conditions matérielles décentes.

Mais la décence s'arrête aux conditions matérielles…
En effet, l'antenne du milieu ouvert de Bordeaux est toujours, et depuis des années, en sous-effectif dangereux.
Le non-renouvellement des quatre postes de contractuels n'a absolument pas été compensé par l'ouverture de ces postes à la mobilité.
Et ça n'est pas faute de faire remonter les chiffres et avoir alerté l'administration !!!
En 2024, le milieu ouvert de Bordeaux a pris en charge quelque 3500 personnes.
Faut-il rappeler que selon les organigrammes de référence (dont la DAP s'était engagée à ce qu'ils soient respectés en 2024, rappelons-le), un CPIP devrait prendre en charge 60 personnes ?

A ce jour, nous sommes 46 CPIP dont une CPIP placée dont la mission se terminera début janvier 2026…
Où sont les 14 autres CPIP ????
La majorité des CPIP a en charge plus de 100 personnes.
Comment prendre en charge correctement nos publics sans sacrifier la qualité du suivi ni la santé des professionnels?

Les personnels administratifs ne sont pas mieux lotis.
A ce jour, nous n'avons que 2 adjoints administratifs en milieu ouvert, sur 4 postes ouverts.
Faut-il également rappeler qu'il est prévu, toujours dans les organigrammes de référence, un adjoint administratif pour 550 personnes suivies ?
Où sont donc passés les 3 postes de personnels administratifs manquants?
La CGT SPIP 33 et le SNEPAP FSU rappellent que les services civiques, apprentis ou réservistes ne peuvent pallier ces postes manquants.

Alors, oui, nous inaugurons aujourd'hui des locaux flambants neufs.
Mais quid de nos conditions de prise en charge ?
Quid de l'usure professionnelle grandissante des personnels en SPIP ?
Quid de notre sens du service public lorsque nous sommes soumis à des injonctions de politique pénale aux antipodes de notre identité professionnelle ?
Quid du respect des droits des personnes que nous prenons en charge ?

A Bordeaux,
Le 25.09.2025